

ECURIE A2L

CHEMIN DE LA PIERRE - 08300 BERGNICOURT

Tél : 06.74.65.97.90 – Mail : ecuriea2l@live.fr

FORMATION FFE : ANIMATEUR PONEY BENEVOLE

Pour les cavaliers qui désirent s'investir dans l'encadrement et l'animation de plus jeunes et plus débutants qu'eux, l'**Animateur Poney Bénévole** est une porte ouverte vers l'enseignement

L'ABP aide l'enseignant dans l'animation de la structure et des activités équestres pour des cavaliers à poney. Il participe avec son enseignant à l'animation d'activités autour du poney et sur poney à l'attention des enfants et contribue à leur sécurité.

Ce brevet est évalué en situation d'autonomie relative pour vérifier les compétences, les connaissances et le relationnel du candidat mais ne donne aucune prérogative d'exercice professionnel. Il reconnaît une expérience et une certaine compétence de son détenteur à participer à l'animation d'activités autour ou sur des poneys. Les activités des titulaires de l'APB sont toujours réalisées sous le contrôle et la responsabilité d'un enseignant qualifié.

Conditions d'accès :

- être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité,
- être âgé de 14 ans dans l'année en cours,
- être titulaire du Galop 5 de cavalier.

Cette formation comprend un stage pratique de 120 H minimum d'animation et d'observation dans un poney club affilié FFE.

La formation à lieu sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant d'équitation.

Durée : 4 semaines pendant les vacances scolaire d'été.

Les journées s'articulent autour de 3 fondamentaux :

- 1 Formation pratique : Enseignement et observation

Mise en situation comme aide enseignant. Observation de cours, préparation du matériel, préparation des équidés, accueil de la clientèle et prise en charge d'un groupe, préparation des aires d'évolution, soins aux équidés.

- 2 Formation théorique

Apport de connaissances et préparation aux 3 modules d'examen

- 3. Pratique à cheval (en option) et non obligatoire.

Cours d'équitation avec un formateur, travail des aides sur le plat et à l'obstacle. Attitude et fonctionnement du cavalier sur le plat, à l'obstacle et en extérieur.

TARIFS : Formation pratique et théorique/120h : 892.80 € ttc.

Option pratique équestre (non obligatoire) :240€ ttc

1.1 Programme de formation

➤ **Organisation**

La formation comprend un stage pratique de 120 heures minimum d'animation et d'observation dans un poney club affilié à la FFE.

Ce stage de 120 heures minimum doit permettre aux stagiaires d'appréhender la vie d'un poney-club :

- en participant à l'animation de l'équitation sur poney au sein de son poney-club,
- en observant les "savoirs faire" en place dans le poney-club formateur.

La FFE pourra accorder des allègements partiels du stage pratique d'animation et d'observation selon un ou plusieurs des critères suivants :

- 17 ans révolus,
- diplôme du Galop 7,
- diplôme du B.A.F.A ou attestation de réussite au C.F.E.E – Certificat Fédéral d'Encadrement Educatif délivré par la FFE.

Ces allègements sont accordées par la FFE sur présentation des justificatifs et à la demande du formateur.

Epreuves de l'examen

L'examen se compose de trois épreuves ou Unités Capitalisables / UC.

1.2 Epreuve 1 : Animation

Animation d'une séance au moyen d'un jeu portant sur :

- **Le développement de la confiance et du dynamisme des cavaliers,**
- **Le développement de l'équilibre et de la stabilité,**
- **Le développement du contrôle de la vitesse et de la direction.**

A l'aide d'un jeu ou d'un aménagement de milieu ludique convenus avec le jury, le candidat fait évoluer un groupe d'au moins 4 enfants à poney. Il met en œuvre une séance d'animation.

Objectifs :

Le candidat doit montrer sa capacité à organiser, mettre en œuvre en toute sécurité une situation d'animation adaptée au niveau des cavaliers. L'évaluation portera aussi soit :

- sur l'encadrement du groupe à pied des écuries jusqu'au terrain d'évolution, la vérification du harnachement et l'organisation du monitoir,
- soit sur l'encadrement du groupe à pied de retour aux écuries.

Les cavaliers doivent être rassurés par les consignes et les interventions du candidat et participer activement aux situations proposées :

- Le candidat doit en présenter les règles à travers des consignes d'évolution adaptées claires et précises,
- Il doit réussir à mettre ses cavaliers dans l'action et conserver à tout moment le contrôle du groupe,
- Il procède aux aménagements et aux corrections nécessaires, en particulier pour la sécurité et l'agrément des cavaliers et des poneys.

L'épreuve est suivie d'un entretien où le candidat évalue sa séance et répond aux questions du jury.

➤ **Déroulement**

Le nombre d'enfants, leur âge, ainsi que les habiletés qu'ils ont déjà acquises sont précisés au candidat.

Préparation de la séance : 30 minutes.

Conduite du groupe des écuries au terrain d'évolution ou retour jusqu'aux écuries et préparation du terrain : 10 minutes.

Mise en œuvre de la séance : 20 minutes, hors temps de mise en place du matériel.

Entretien avec le jury : +/- 10 minutes.

L'épreuve est évaluée en Acquis / Non Acquis.

1.3 Epreuve 2 : Technique

L'épreuve technique, UC 2, est évaluée sur une situation de travail d'un poney.

➤ **Déroulement**

Tirage au sort d'un atelier technique parmi les 2 suivants :

- Travail aux 3 allures d'un poney à la longe,
- Travail d'un poney en longues rênes au pas et au trot.

Présentation : 15 minutes

Entretien : 10 minutes

➤ **Critères d'évaluation**

Le jury doit tenir compte du niveau de dressage et des aptitudes du poney présenté.

Il appréciera l'autonomie et l'aisance du candidat, qui doit montrer ses capacités à réaliser en autonomie la détente et le travail d'un poney non monté.

L'entretien peut porter sur la séance présentée et/ou les connaissances théoriques qui s'y rattachent.

L'épreuve est évaluée en Acquis / Non Acquis.

A. Epreuve 2.1 : Travail d'un poney à la longe avec ou sans enrênement

➤ **Contrats à réaliser par le candidat**

1. Travailler sur le cercle aux trois allures,
2. Effectuer des transitions simples entre le pas et le trot puis arrêt / départ au trot sur le cercle,
3. Déplacer le cercle,
4. Varier le diamètre du cercle en adaptant l'allure.

➤ **Note d'orientation sur l'entretien**

L'entretien peut porter sur la séance présentée et/ou les connaissances théoriques qui s'y rattachent.

Les connaissances théoriques se rapportent :

- aux connaissances générales sur le travail à la longe,
- à la connaissance éventuelle de l'enrênement utilisé : rôle, effet, réglage ...

B. Epreuve 2.2 : Longues rênes

➤ **Contrats à réaliser par le candidat**

1. Travailler sur le cercle au pas et au trot et pouvoir marcher en ligne droite au pas,
2. Effectuer des transitions simples sur le cercle,
3. Passer d'un cercle à l'autre en changeant de main au pas et au trot.

➤ **Note d'orientation sur l'entretien**

L'entretien peut porter sur la séance présentée et/ou les connaissances théoriques qui s'y rattachent. Les connaissances théoriques se rapportent aux connaissances générales sur le travail aux longues rênes.

1.8 Epreuve 3 : Connaissances théoriques

➤ **Contexte et objectifs**

Les connaissances du candidat sont évaluées lors d'une épreuve orale.

➤ **Déroulement**

Le candidat tire deux questions au sort. Préparation 20 minutes.

Une question porte sur la connaissance des enfants et la pédagogie, la seconde concerne la connaissance du poney.

Entretien : 20 minutes.

L'épreuve est évaluée en Acquis / Non Acquis.

➤ **Programme**

1. Connaissances de l'enfant :

- Le développement de l'enfant (6 à 9 ans),
- Le développement de l'enfant (9 à 12 ans).
- Le jeu et son importance dans l'apprentissage,

2. La connaissance des poneys :

- Les principales races,
- Les modes d'hébergement,
- L'alimentation et les soins,
- Le comportement.

➤ **Questionnaire Animateur Poney Bénévole**

A. Connaissance de l'enfant

1. Quelles sont les différentes périodes du développement de l'enfant ?
2. Quelle est l'importance du jeu dans le développement de l'enfant ? Donnez des exemples.
3. Les enfants de 6 à 9 ans : les particularités de cet âge. Comment vous comportez-vous avec eux au poney-club ?
4. Les enfants de 9 à 12 ans : les particularités de cet âge. Comment vous comportez-vous avec eux au poney-club ?

B. Connaissance des poneys

1. Combien de races de poneys connaissez-vous ? Citez-les. Donnez une fourchette de taille propre à ces différentes races. Indiquez leurs aptitudes et leurs utilisations possibles.
2. Quels sont les différents modes d'hébergement des poneys ? Citez-les et expliquez les différentes précautions à prendre. Avantages et des inconvénients des chaque mode d'hébergement des poneys.
3. Quels sont les soins quotidiens et périodiques à donner aux poneys ?
4. Quelles sont les caractéristiques du comportement du poney et de son organisation sociale ? Quelles en sont les conséquences dans la gestion quotidienne du poney au travail, au box, au pré ? Donnez des exemples.